

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

PARAISANT LE MARDI

INSERTIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 7 Novembre 1876.

ACTES OFFICIELS.

Par Ordonnances Souveraines du 2 de ce mois, ont été nommés dans l'Ordre de Saint-Charles :

Officiers : Son Exc. le Baron de Boyer de Sainte-Suzanne, Gouverneur Général de la Principauté;

M. Polydore Delestrac, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées du département des Alpes-Maritimes;

Chevaliers : M. Edmond Delacroix, sous-ingénieur, faisant fonctions d'ingénieur ordinaire des Ponts-et-Chaussées du département des Alpes-Maritimes;

M. Jean-Félix Martin, ingénieur attaché à la compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, en résidence à Marseille.

NOUVELLES LOCALES.

Fête de la Saint-Charles.

Cette année, la Saint-Charles, fête de notre Souverain, a été célébrée avec un éclat tout particulier.

Dès le vendredi matin, la foule se pressait à la mairie de Monaco pour prendre part aux largesses du Prince qui réalise ce jour-là le vœu d'Henri IV; chaque monégasque a droit à la poule au pot.

Dès la tombée de la nuit, toutes les maisons de Monaco, les plus humbles comme les plus riches, se couvraient de drapeaux, de fleurs, de lanternes de diverses couleurs et de lampions; à sept heures l'illumination était générale, pas une fenêtre qui ne fut éclairée à giorno, et, détail touchant, ceux-là qui n'avaient pas de fenêtre sur la rue, éclairaient les marches de leur escalier extérieur!

Sur la place du Palais, la fontaine était illuminée de verres blancs et rouges, des écussons éclairés au gaz accompagnaient le buste du Prince, au pied de la façade du Palais, des appareils au gaz représentaient une série de soleils et d'étoiles; tout le tour des remparts de la Place était éclairé par un long cordon de gros lampions.

A huit heures, au moment du départ de la retraite

aux flambeaux, composée de porteurs de torches et d'oriflammes, des membres de la Société Philharmonique, la place a été éclairée par d'énormes feux de bengale de couleurs variées renouvelés au moment où la marche terminait son itinéraire. Dans le lointain, la ville de Monaco produisait l'effet d'une ville de feu suspendue au milieu des nuages.

A la Condamine, où l'éclairage au gaz était inauguré à la grande satisfaction des habitants, on remarquait plusieurs illuminations très bien réussies. La villa Lefrançois était convertie en chalet lumineux, à la villa Zlotniski on avait figuré une immense tente qui se détachait rayonnante sur le fond obscur de la montagne, la villa Briguiboul faisait flamber de temps à autre des feux de bengale et M. Jouët, un résidant belge, qui s'associe à toutes nos fêtes patriotiques de la manière la plus libérale, tirait un véritable feu d'artifice.

Le jour de la fête, le samedi 4, à 10 heures, messe solennelle suivie d'un *Te Deum*, à laquelle assistaient les autorités et les fonctionnaires de la Principauté, ayant à leur tête Son Excellence le Gouverneur Général; on remarquait les Officiers de la Maison du Prince, les membres du Corps Consulaire, les membres du Tribunal Supérieur, etc. La cathédrale provisoire de la Visitation, était décorée, pour la cérémonie, avec beaucoup de luxe et d'élégance; dans le chœur, où figurait un nombreux clergé, on avait disposé un trône surmonté d'un dais en drap d'or destiné à Monseigneur l'Evêque de Vintimille, Administrateur Apostolique de la Principauté, dont on espérait la présence, mais qui, retenu malgré lui, s'était fait représenter par son secrétaire M^{sr} Viale.

Pendant la messe, célébrée par M. le chanoine-archiprêtre Ramin, l'orchestre a exécuté, d'une manière magistrale, plusieurs morceaux de musique religieuse qui alternaient avec les chants de la maîtrise.

Le *Te Deum* a été chanté par M^{sr} Theuret, premier aumônier du Prince, Protonotaire Apostolique.

A l'issue de la messe, le Gouverneur Général, accompagné de M. le Colonel Jacquemet, a passé, sur la place de la Visitation, la revue de la Compagnie des Gardes d'Honneur de S. A. S. et du Corps des Carabiniers; on a beaucoup remarqué l'excellente tenue militaire de cette petite troupe dont les mouvements ont été exécutés avec ensemble et précision sous le commandement de M. le Capitaine Mussly.

Pendant la revue, la Société Philharmonique, qui avait précédé le cortège officiel, a exécuté plusieurs marches et pas redoublés.

A deux heures, jeux populaires sur la place du Palais; mât de cocagne, course au sac, saut de l'ouïre, moulinet, etc.

A cinq heures, morceaux de musique exécutés par la Société Philharmonique sur la place de la Visitation.

On attendait avec une grande curiosité la fête de nuit annoncée à Monte Carlo; le résultat a dépassé toutes les espérances et la plume est vraiment impuissante à décrire complètement les splendeurs de cette féerie organisée par la Société des Bains de Mer, à laquelle nous adressons nos sincères félicitations.

Les grandes lignes des terrasses et du tir aux pigeons étaient accusées par des cordons de ballons lumineux et de lampions.

La place du Casino, précédée d'une avenue de mâts et d'oriflammes aux couleurs monégasques, était fermée, du côté de la mer, par deux arcs de triomphe; le bassin, d'où émerge le jet d'eau, était entouré d'une arcade, au milieu de laquelle s'élevait une colonne couronnée d'une immense girandole en manière de bouquet de fleurs; le café et l'hôtel de Paris étaient surmontés, à partir du premier étage, d'un décor mauresque, alternant avec des girandoles rappelant celle de la colonne. Les arcs de triomphe, l'arcade, la colonne, le décor mauresque, étaient chargés de plus de 25,000 verres blancs et rouges qui ont été éclairés instantanément, comme l'aurait été un simple bec de gaz, grâce à un cordon de fulmi-coton qui reliait tous les becs des luminaires. L'effet de cette illumination soudaine a été véritablement saisissant.

De l'autre côté de la place, les palmiers portaient des verres de couleurs qui produisaient un charmant effet au milieu du feuillage.

Sur la façade du Casino on lisait en lettres de feu:

VIVE LE PRINCE CHARLES III.

M. Blot, qui a organisé et dirigé cette illumination a fait, une fois de plus, preuve du meilleur goût.

A huit heures un quart, Ruggieri commence le feu d'artifice; premier tableau, le monogramme de Charles III entouré d'une guirlande de laurier et de chêne; deuxième tableau, la salamandre poursuivant le papillon, pièce animée d'un très joli effet; troisième tableau, palais chinois flanqué d'arbres et de fleurs, et enfin un splendide bouquet, comme sait les faire Ruggieri, le premier artificier d'Europe, digne descendant d'une famille d'artistes dont le premier auteur importa la pyrotechnie en France sous Louis XIV.

Particularité à signaler : le feu d'artifice était pour ainsi dire muet, le bruit des bombes et des pétards était remplacé par les symphonies exécutées par la Société Philharmonique ; personne ne s'est plaint de cette innovation et, à ce propos, rendons justice à la Société Philharmonique qui, sous la direction de M. de Loth et du chef de musique Testa, a fait vaillamment son devoir le vendredi et le samedi ; elle débute par des succès qui doivent l'encourager à persévérer dans la voie de l'union et du travail.

Le feu d'artifice a été suivi d'un embrasement général des jardins du Casino, à l'aide de feux de Bengale placés au milieu des bosquets, qui a provoqué l'admiration générale. C'était, en effet, un spectacle tout à la fois ravissant et grandiose qui ne peut se produire que dans un milieu unique comme le nôtre, où tout se prête aux fantaisies du décorateur et de l'artificier.

La fête s'est terminée par un grand concert donné par l'orchestre du Casino, dirigé par M. Romeo Accursi, qui gagne chaque jour les sympathies du public par sa direction consciencieuse et correcte ; c'est un artiste qui a la passion de son art et qui s'y consacre tout entier.

Un temps splendide a présidé à la fête ; pas de vent, pas de pluie, et 15 degrés de chaleur ! On aurait dit, en vérité, que la Providence avait voulu s'associer à la joie publique. D'ailleurs, tout s'est passé avec l'ordre le plus parfait, sans intervention ostensible des agents de l'autorité qui n'ont pas eu une seule contravention à relever ; pas une querelle, pas une discussion, n'est venue détonner au milieu du contentement général ; cette unanimité dans les démonstrations d'affection et de fidélité au Prince, cet esprit de famille qui confondait tous les rangs de la population dans un même sentiment, ce respect pour les mesures de police ordonnées dans l'intérêt de la sûreté publique, font le plus grand honneur à la population de la Principauté et les nombreux étrangers qui étaient venus nous visiter à cette occasion, ont emporté des impressions très agréables, peut-être mêlées d'étonnement et d'envie, de la fête de saint Charles à Monaco.

Son Exc. le Baron de Solernou Fernandez, chargé d'affaires de Monaco à Madrid, a eu l'honneur de présenter, le 30 octobre dernier, ses lettres de créances à Son Exc. le Ministre des affaires Etrangères.

Avant-hier dimanche, à l'occasion de la St-Charles, un grand dîner a eu lieu au Palais.

Leurs Altesses Madame la Princesse-Mère et Madame la Princesse Florestine, assistaient à ce repas qui réunissait les principales autorités de la Principauté.

Son Altesse Madame la Princesse de Viano, née Princesse d'Urach-Wurttemberg, est heureusement accouchée, à Rome, le 5 de ce mois, d'une fille qui sera tenue sur les fonds de Baptême par S. A. S. le Prince Charles III, et S. A. Madame la Duchesse d'Urach-Wurttemberg.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois d'octobre est de 12,843.

M. Muratore vient d'ouvrir, à la Condamine, rue Louis, une nouvelle officine de Pharmacie installée dans des conditions exceptionnelles de con-

fort et d'élégance. La disposition du local qui comporte un cabinet de consultation pour le médecin et une salle d'attente pour les malades, la devanture extérieure, ornée de très beaux vases, les vitrines et récipients destinés aux médicaments, tout a été traité d'après les principes techniques et les inventions les plus récentes. M. Muratore a réalisé un établissement modèle qui rendra de grands services à une partie de la population de la Principauté.

La compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée publie l'avis suivant :

Le service d'hiver des chemins de fer de la Haute-Italie, qui devait commencer le 6 novembre, étant retardé jusqu'à une époque encore indéterminée, les trains n^{os} 3, 499, 486 et 492 n'auront pas lieu, jusqu'à nouvel avis, entre Menton et Vintimille.

Depuis le 4 novembre, toutes les voitures de 1^{re} classe de la compagnie des chemins de fer P. L. M., ainsi que les compartiments de 2^{me} et 3^{me} classes réservés aux dames, sont chauffés.

Chacun sait que, lorsqu'il s'agit de l'envoi d'une petite somme, l'expéditeur emploie volontiers des timbres-postes, que le destinataire cède le plus souvent avec perte au bureau de tabac le plus voisin de son domicile ; c'est une sorte de monnaie courante fort commode et partant fort appréciée.

Il paraît cependant que cette manière de procéder n'est pas sans offrir quelques inconvénients au point de vue du fisc, car M. le directeur général des contributions indirectes de France vient, par une circulaire récente, d'interdire de la façon la plus formelle aux débitants de tabac d'acheter les timbres aux particuliers. La circulaire leur rappelle qu'ils doivent s'approvisionner exclusivement dans les bureaux de poste.

En terminant, M. le directeur général fait connaître que les contraventions de cette nature pourront être punies de la révocation.

Voilà une menace qui va singulièrement entraver l'usage suivi jusqu'à ce jour.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Aix. — Dimanche dernier, le chemin de fer direct d'Aix à Marseille a été visité par de hauts fonctionnaires. M. Ruel, directeur de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, et M. Garet, ingénieur en chef de la voie, après avoir présidé, vendredi de la semaine dernière, à la réception de Cavaillon à Apt, sont venus se rendre compte de l'état d'avancement des travaux sur la section d'Aix à Gardane.

— La session des assises des Bouches-du-Rhône pour le 4^e trimestre 1876, s'ouvrira le lundi, 20 novembre courant, à Aix, sous la présidence de M. le conseiller de Bonnacorse.

Toulon. — La *Magnanime*, frégate cuirassée, est sortie samedi du bassin et a été conduite et amarrée aux appointements pour y faire son charbon. Le pavillon de l'amiral de Fauque de Jonquières a été hissé à son bord.

La *Victorieuse* a pris armement définitif depuis le 1^{er} novembre.

— Le conseil municipal de Toulon a tenu deux longues séances, pour délibérer sur la question des grands travaux de percement de la rue de l'Avenir. A minuit, après une discussion qui n'a pas duré moins de sept heures, le conseil a adopté les propositions financières de la Compagnie des Travaux publics et de Constructions de Paris.

— La *Sentinelles* reçoit la communication suivante : Le ministre de la marine vient, par une décision du 23 octobre dernier, d'approuver le traité souscrit par M. Hersent, entrepreneur de travaux publics à Paris, pour la construction au fond de la darse de Missiessy, à Toulon, de deux bassins de radoub destinés aux grands cuirassés. — Ces travaux d'une importance de huit millions, vont être entrepris immédiatement et devront

être achevés dans un délai de 5 années, en vertu d'une clause du cahier des charges.

Voilà, ce nous semble, qui est plus certain et qui vaut mieux pour la prospérité de la cité que tous les avantages plus ou moins problématiques que nous fait entrevoir le percement de la rue de l'Avenir. Il y a là, en effet, une source de revenu importante pour la caisse municipale qui aura à percevoir sur ces travaux des droits d'octroi assez élevés qui se chiffrent même par centaines de mille francs.

D'un autre côté, les travailleurs trouveront là de quoi occuper leurs bras dans le cas où les fameux projets de percement tomberaient dans l'eau.

Grasse. — Pendant les jours de notre exposition, notre ville avait une physionomie qu'elle a bien vite perdue. Nous voilà retombés dans le calme et la tranquillité. Comme ces scènes de théâtre où le soir tout chante et tout brille et que le matin trouve mornes et dans l'obscurité, notre cours a été bientôt déblayé et rendu tout entier au silence et à la solitude.

Nous devons rendre grâce à notre ciel. Dès que nous n'avons eu plus besoin de sa sérénité, il s'est assombri et une bonne pluie est venue ranimer nos campagnes et mettre la joie au cœur de nos paysans. Ils sont au moins assurés à présent que le grain qu'ils vont bientôt confier à la terre pourra germer. Dieu soit loué !

Nice. — La Cour d'assises des Alpes-Maritimes sous la présidence de M. Mougins de Roquefort, après quatre séances, a condamné à la peine de mort Marius Turcan, pour assassinat et guet-à-apent et la femme Joséphine Tardeglio, veuve Ghetti, à 20 ans de travaux forcés pour complicité.

Nous apprenons que Turcan vient de se pourvoir en cassation.

— Un décret du 3 octobre 1876 a approuvé le traité conclu le 12 juillet précédent, entre la ville de Nice et la société financière de Paris et celle des travaux publics et constructions, pour l'établissement et l'exploitation du réseau des tramways, concédé à la ville de Nice par décret du 9 septembre 1875.

Les lignes concédées sont les suivantes :

1. De la place Masséna au pont Magnan par la rue de France, et du pont Magnan jusqu'à l'embouchure de la Californie, sur la route nationale n^o 7 ; — 2. de la place Masséna à l'auberge Cotto par l'avenue de la Gare ; 3. de la place Masséna à l'abattoir ; 4. de la Gare au port Lympia.

Dans le cours de la première année, les Compagnies concessionnaires doivent exécuter et mettre en exercice les lignes de la place Masséna à l'embranchement du chemin de la Californie, et celle de la place Masséna à l'auberge Cotto.

Toutes les voies ferrées doivent être achevées et mises en activité dans un délai maximum de deux années.

Les Compagnies concessionnaires ont, en outre, pris l'engagement de solliciter de l'Etat la concession de l'exploitation, pour les voyageurs et les marchandises, de la voie ferrée établie sur l'endiguement du Var jusqu'à son extrémité à Baus-Rous. Si cette concession est accordée, les concessionnaires devront exécuter, à leurs frais, le tronçon de jonction à établir entre l'extrémité du réseau à la Californie et la digue du Var, de manière à assurer un service non interrompu entre la place Masséna et Baus-Rous.

Menton. — Les étrangers continuent d'arriver sur notre littoral. Chaque jour l'express amène à Menton un certain nombre de familles qui fuient le temps brumeux du Nord et les côtes inhospitalières de l'Angleterre. Il doit en être ainsi chez tous nos voisins.

LETTRES PARISIENNES.

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La Saint-Hubert a donné le signal des réceptions dans les grands châteaux de France. Le jour on a le son des cors dans les bois, le soir les valses de Strauss dans les salons. Le duc et la duchesse de la Trémoille ont brillamment inauguré la série des fêtes dont le château de Rambouillet va être le théâtre. Je n'ai pas besoin de faire ressortir le cadre que forme ce royal domaine pour des réceptions. Tout le monde en sait les magnificences et les splendeurs. Le parc, à lui seul, semble un décor d'opéra : rien n'y manque pour l'éclat d'une fête champêtre, ni les pièces d'eau sillonnées de bateaux à la proue dorée, ni la laiterie à la mode de Trianon où les duchesses peuvent se passer la fantaisie de jouer à la fermière. La première réunion de ce château hospitalier a eu lieu en l'honneur

de LL. AA. RR. le comte de Paris et le duc de Chartres.

Après une chasse dans le parc, coupée par un *lunch* servi sous une tente dressée pour la circonstance et que les dames ont bien voulu orner de leur présence on est rentré au Château où un grand dîner a eu lieu suivi d'une soirée dansante au piano.

Parmi les individualités aristocratiques qui entouraient la duchesse de la Trémolle nous citerons la baronne de Rothschild, la duchesse de Bisaccia, la baronne Nottinguer, la duchesse d'Uzès, la comtesse de Gontaut et *tutte quante*. On y félicitait beaucoup la maîtresse de céans sur la nomination de son frère le comte Duchâtel au poste de Copenhague. Le comte a épousé, il y a deux ans, la fille du comte Bernard de Harcourt, qui appartient déjà au corps diplomatique. La jeune comtesse Marie Duchâtel est une des personnalités féminines les plus sympathiques au faubourg Saint-Germain par la distinction de sa personne et de son esprit. Sa présence à Copenhague sera une bonne fortune pour la cour de Danemark.

A Courance, chez M^{me} Octave de Béhague, les fêtes succèdent aux fêtes plus élégantes et plus fastueuses les unes que les autres. Il y a dans ce beau domaine des invitations par série à la mode des châteaux de Compiègne et de Fontainebleau sous l'empire. De même à Brissou chez la comtesse de Cominges au château de la Pierre chez la comtesse de Luart à Esclimont chez la duchesse de Bisaccia.

Dans toutes ces réunions si l'on tue beaucoup de gibier on fait aussi beaucoup de toilettes et la question robes tient une grande place dans les plaisirs de la réception. Le jour les costumes courts avec tunique redingote, blouse à la russe, habit à la Pompadour tiennent la vogue. Plus de retroussés, ni de paniers: c'est rococo — comme disaient nos aïeules. Le soir, les satins brochés, les velours frappés, les brocatelles lamées se mêlent aux dessous de tulle ou de gaze; les tuniques continuent à se faire en cuirasse et collantes aux hanches et les corsages se décollètent en carré, devant et derrière. Très ornées sur le côté, les jupes affectent la traîne majestueuse de véritables manteaux de cour. Il ne faut rien moins que la proportion grandiose des salons de nos châteaux pour permettre aux femmes de faire évoluer tout le métrage d'étoffes qu'elles portent à leur suite.

A propos de toilettes il est une application nouvelle de la photographie assez curieuse à noter. Le beau monde étranger se sert de ses portraits-cartes pour se faire habiller à distance. Et notez que les femmes ne sont pas seules à employer ce procédé. Le duc de Coimbra, frère du roi de Portugal, l'emploie entre autres pour se faire habiller à Londres. Il envoie à son tailleur son portrait-carte et cela suffit pour l'exactitude de mesure de ses vêtements. Ce sont là de véritables miracles professionnels qui pourront être facilités par le perfectionnement des appareils photographiques qui permet de transformer un portrait-carte en une image grande comme nature. Le système de l'habillage par portrait ne peut que s'étendre considérablement grâce à cette découverte. On prendra mesure en portrait à Paris, et l'original sera fidèlement habillé à New-York, à Pékin ou à Rio de Janeiro. Qu'on nie, après cela, que nous soyons dans un siècle de progrès!

S'il y a grande animation mondaine, en ce moment, dans les châteaux, Paris, en revanche est assez terne. L'Opéra continue à être délaissé par ses habitués et en profite pour ne pas renouveler son programme. Il va du *Prophète* à *Faust* avec une monotonie désespérante. Par contre, l'Hôtel des ventes exhibe de nouveau quelques affiches capables de faire retourner l'œil des amateurs — et le marteau du commissaire priseurs sait qu'il y en a !...

Toutes les ventes qui se font depuis une quinzaine d'années ont prouvé cette variété que les amateurs — je n'ose dire complètement les connaisseurs — augmentent en nombre tous les jours et se disputent avec une croissante ardeur, les précieux ou intelligents débris d'époques fertiles dans tant de voies de l'esprit humain.

Il n'y a guère à constater, depuis quelque temps, qu'une exception à cette heureuse règle, c'est la numismatique et aussi ce qu'on pourrait appeler l'antiquité métallique.

Tandis que tout ce qui touche à la curiosité est en hausse et hausse jusqu'à la folie, il y a baisse très

marquée de ce côté. Il faut dire que les médailles et les antiquités ont été, depuis une trentaine d'années, l'objet d'étonnantes et navrantes imitations de la part des faussaires et des spéculateurs.

La loi qui frappe terriblement le faux monnayeur laisse impuni le contrefacteur de pièces curieuses, de médailles, de monnaies antiques, choses qui n'ont pas de cours légal mais une valeur tout arbitraire et à peu près idéale. Or, tout le monde sait qu'à Rome se trouvent de ces fabriques d'antiquités monétaires ou artistiques qui imitent le fruste et l'usé, le rongé, l'oxydé, avec un art inconcevable. Les grands dépôts scientifiques de l'Europe se sont vus eux-mêmes la dupe de pièces imitées avec une perfection défiant l'examen des conservateurs préposés à leur admission. Ajoutons que la découverte de la galvanoplastie n'a pu qu'augmenter les ressources des fabricants d'antiquités. Cette science est donc la plus périlleuse et c'est évidemment la raison qui frappe tout ce qui en ressort d'une sorte de discrédit dans les ventes actuelles. C'est la marque de fabrique qui fait peur!

BACHAUMONT.

Les Sardines. — Voici quelques détails intéressants sur l'industrie de la sardine, que nous empruntons au *Bulletin français*:

« Depuis le mois dernier, la pêche à la sardine s'exerce en grand sur les côtes de France, depuis les Sables-d'Olonne jusqu'à Douarnenez. Elle est, paraît-il, très-abondante en ce moment surtout dans la baie de Douarnenez. Le poisson est très-beau cette année, le prix varie de 8 à 10 francs le mille.

« Les bateaux montés par trois ou quatre hommes, rentrent généralement dans la nuit, rapportant quelquefois 15 à 20,000 de ces poissons si appréciés de la population parisienne.

« Aussitôt que les pêcheurs ont débarqué avec leur cargaison, leur première préoccupation est de la faire parvenir aux manufactures, où l'on confit la sardine. On l'apporte dans de petits paniers contenant chacun 250 sujets.

« Les poissons sont de suite jetés sur une aire en ciment ou en asphalte, et immédiatement décapités et vidés par des ouvriers.

« Ensuite, ils sont plongés dans des tonneaux pleins de saumure où ils séjournent quelques heures.

« On les retire de ces tonneaux pour les laver à grande eau. Puis, on les dispose sur des grils en fil de fer d'une construction particulière et on les met à sécher dans des étuves.

« Une fois la dessiccation opérée, les grils sont portés dans des bassins remplis d'huile bouillante. La friture dure quelques minutes seulement.

« Les sardines sont alors mises en boîtes. On laisse égoutter, puis on remplit d'huile d'olive fraîche.

« On soude le couvercle de la boîte, et celle-ci, hermétiquement fermée, est soumise à l'action de l'eau bouillante, afin de détruire tous les germes de ferments qui pourraient avoir subsisté dans la conserve.

« Toute boîte qui a supporté l'action de l'eau bouillante sans se gonfler est une boîte mal soudée,

« Les boîtes, refroidies, sont ensuite placées dans des caisses dont la contenance est de cent boîtes.

« Dans le seul arrondissement de Quimper, il y a près de dix mille femmes et enfants employés à la préparation de la sardine.

« Les plus importantes manufactures se trouvent à Concarneau, où l'on compte vingt de ses établissements que l'on peut regarder comme des usines modèles. »

VARIÉTÉS. (*)

NOTES D'UN CURIEUX.

Les Tapisseries Anglaises.

(Suite et fin).

III.

Les musées d'Angleterre, notamment South Kensington Museum exhibe un petit nombre de tapisseries qui ont été décrites par Daniel Rock, mais les tapisseries d'origine anglaise font presque défaut; il faut aller les chercher dans les châteaux de la noblesse anglaise qui les a accaparées et elles apparaissent de loin en loin dans des circonstances particulières. Le duc de Buccleuch, sir Richard Wallace et M. Mille de Ford-Abbey, la société des travailleurs de Londres, ont exposé, à différentes reprises, plusieurs belles tentures.

A la vente de Charles I^{er} qui eut lieu de 1649 à 1652, Jabach fut chargé par le cardinal Mazarin de lui acheter un certain nombre de tapisseries qui furent portées sur les deux inventaires (1653 et 1661) du cardinal; il est probable que plusieurs de ces tapisseries indiquées comme provenant des fabriques anglaises étaient d'origine flamande; les tapissiers jurés de Paris se sont chargés de nous expliquer cette confusion. Dans un travail spécial, nous en donnerons la nomenclature, ainsi que celle des tapisseries relevées sur d'autres inventaires, après avoir débuté par la description détaillée des fameuses tentures d'Hampton-Court, connues sous le nom de tapisseries d'Abraham.

Les tapisseries d'Abraham se composent de huit pièces tendues dans la grande salle d'Hampton-Court dont elles forment le seul décor; elles représentent différents épisodes de la vie d'Abraham tirés de la Genèse. (ch. XII à XXV). Chaque pièce comprend plusieurs sujets qui se développent sur des plans différents; elle est encadrée dans une bordure composée, dans le haut, d'une frise à fond d'or chargée d'arabesques et de cartouches accompagnés d'inscriptions, dans le bas et sur les côtés, d'une bande de 30 centimètres sur lesquelles figure une série de petits sujets allégoriques représentant les vertus et les vices, chaque sujet séparé par des colonnes torsées et des arabesques.

On a attribué les cartons de ces tapisseries à Raphaël mais ne pouvons reconnaître dans ces compositions le faire simple, naturel, élégant du grand maître; la violence des mouvements, l'exagération des attitudes, les proportions athlétiques des personnages, la profusion en même temps que la richesse des ornements et des détails, la complication de la composition et une certaine lourdeur de style nous ferait plutôt supposer que les cartons proviennent d'un flamand, élève de Michel-Ange. Nous n'avons trouvé aucune marque ni signature.

L'ordonnance de l'architecture, les costumes, le mélange de motifs païens et chrétiens, tout indique que ces tapisseries datent de la Renaissance et elles doivent avoir été tissées dans les ateliers des artistes Flamands; le tissu, composé de laine, soie et or est très fin, les couleurs sont bien conservées mais l'or a perdu une grande partie de son éclat.

Il est surprenant que les Anglais, si fiers en général de leurs produits nationaux, n'aient pas songé à recueillir les documents historiques relatifs à un art industriel qui a pris, en Angleterre, un si grand développement; la notice que nous publions, quelque imparfaite qu'elle soit, est ce qui a paru de plus complet sur les tapisseries anglaises envisagées au point de vue historique et artistique.

(*) Voir les numéros précédents

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

Shre — Shre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de tempér. (haut de l'Observ. 65 m au-dessus du niveau de la mer).			TEMPÉRATURE DE L'AIR				TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne en centièmes	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPÈRE
	10 h. du matin	4 h. du soir	10 h. du soir	6 h. avant midi	12 h. 4 h. après midi	10 h.					
30	756.5	755.6	753.0	14.6	17.3	16.2	14.7	18.2	0.91	presque calme.	nuageux
31	748.6	747.7	747.2	14. »	17.9	17.1	16.2	17.7	0.89	id.	beau. qq. nuages. couvert
1 ^{er}	750.6	751.4	752.5	12.6	14. »	14.2	13.6	17.2	0.78	Est (le soir fort)	couvert. soir beau. qq. nuag.
2	756.7	758.6	759.5	10.3	14.2	13.9	13. »	16.3	0.50	N.-E.	beau.
3	760.0	759.4	759.3	11.5	15.8	15. »	14.5	15.7	0.63	id.	beau. qq. nuages.
4	759.0	758.7	759.1	13. »	16.2	15.8	14.3	14.6	0.75	Est	nuages. beau.
5	759.7	759.4	759.2	12.5	16.7	14.5	12.8	14. »	0.70	S.-E.	nuageux.
DATES											
Observations: Maxima 17.5 17.9 14.9 14.7 16.3 16.8 21. »											
Minima 12. » 12.5 9.5 7.7 10. » 10. » 11. »											

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 30 Octobre au 5 Novembre 1876.

GOLFE JUAN. b. *Antoinette Victoire*, français, c. Mege, sable.
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.
 MARSEILLE. cutter, *Jeune Félix*, id. c. Roux, bois et briques.
 CETTE. b. *Belle Brise*, id. c. Fornari, vin.
 MARSEILLE. chasse-m. *Anna*, id. c. Guimbert, div.
 ID. b. *Louise Thérèse*, id. c. Ferro, briques.
 GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, sable.
 ID. id. id. id. c. Grisole, id.
 ID. b. *Joseph et Marie*, id. c. Salomon, id.
 ID. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Mege, id.

Départs du 30 Octobre au 5 Novembre 1876.

GOLFE JUAN. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, sur lest.
 GENES. brick-g. *Marino*, italien, c. Martinelli, charbon
 MENTON. cutter, *Vierge des Anges*, français, c. Cosso, vin.
 GOLFE JUAN. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, sur lest.
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Mege, id.
 MENTON. b. *Belle Brise*, id. c. Fornari, vin.
 MARSEILLE. cutter, *Jeune Félix*, id. c. Roux, sur l.
 GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 ID. id. id. id. c. Grisole, id.
 ID. b. *Joseph et Marie*, id. c. Salomon, id.
 VILLEFRANCHE. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.

ETUDE DE M^e BELLANDO DE CASTRO,
 Notaire, à Monaco.

Le treize novembre mil huit cent soixante-seize, à dix heures du matin, il sera procédé, par autorité de justice, et par ministère de M^e Bellando de Castro, notaire, dans la rue de l'Eglise, place du Marché, à Monaco, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur des objets tels que : robes en soie, cachemires, châles, chapeaux, chemises, etc.

Le prix de la vente sera payé au comptant et du cinq pour cent en sus de la somme adjugée.

SPLENDIDE-HOTEL

(Ancien palais de la Condamine)

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

EXPOSITION AU MIDI AVEC GRAND JARDIN ET TERRASSE

Ce nouvel hôtel admirablement situé, jouissant d'une très-belle vue sur la mer, vient d'être nouvellement restauré et confortablement meublé.

On fait des arrangements à la saison. — Prix modérés.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 16 OCTOBRE 1876. — SERVICE D'HIVER.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distance kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	475	477	481	479	3	487	499
	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.		mixt.	mixt.	Expr	mixt.	dir.	mixt.	Exp.	mixt.	mixt.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille				mat.	7 50	6 40	12 30	1 20	
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	mat.	mat.	mat.	6 40	9 50	10 02	2 05	3 42	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 06	9 06	9 56	11 26	1 33	2 49	5 30	7 59	
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 04	10 03	10 47	12 23	2 22	3 51	6 22	8 57	
11	1 35	» 95	» 75	Nice } arrivée	8 17		10 56	12 40	2 37	4 25	6 50	9 14	
9	1 10	» 80	» 60	Nice } départ	8 30			12 56	2 49	4 38	7 01	9 26	
7	» 85	» 65	» 45	Villefranche-sur-Mer	8 37			1 03		4 45		9 33	
»	» 70	» 55	» 35	Beaulieu	8 45			1 11		4 53		9 42	
2	» 70	» 55	» 35	Eze	9 05			1 30	3 13	5 10	7 26	9 56	
10	1 20	» 90	» 65	Monaco	9 10			1 36	3 19	5 16	7 32	10 02	mat.
19	2 45	1 85	1 30	Monte Carlo	9 43			2 15	3 50	5 50	8 05	10 22	3 10
173	19 15	13 55	9 65	Menton	10 03		mat.	4 07	4 10	7 40	8 25	soir	4 50
				Vintimille heure de Rome	6 05			10 20	10 50	8 16	soir		11 10
				Gènes									mat.

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distance kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	478	4	482	486	488	492	494	496	498
	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.		omn.	expr.	omn.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	expr.	mixt.
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.		mat.		7 05	soir	1 05		4 15	
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris		6 50		10 24	12 23	3 05	6 55	soir	10 08
10	1 20	» 90	» 65	Menton		7 25		11 »	12 59	3 40	7 30	10 »	10 44
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo		7 48		11 20	1 18	4 »	7 54	10 22	11 06
7	» 85	» 65	» 45	Monaco		8 01		11 31	1 25	4 09	8 01	10 28	11 14
9	1 10	» 80	» 60	Eze		8 14		11 44		4 22	8 15		
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu		8 21		11 52		4 30	8 23		
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer		8 31		12 06	1 49	4 40	8 32		11 38
47	5 75	4 30	3 15	Nice	mat.	8 43	mat.	12 18	2 01	4 52	8 44	11 03	11 50
173	21 30	16 »	11 70	Nice } arrivée	6 08	8 55	10 05	12 35	2 23	5 14	9 06	11 08	soir
240	29 55	22 15	16 25	Nice } départ	7 19	9 54	11 18	1 46	3 20	6 10	10 02	11 58	
				Cannes	12 »	1 49	3 42	7 40	7 29	soir.	soir.	soir	
				Toulon	2 20	3 15	5 57	9 45	9 05				
				Marseille									

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien HOTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

HOTEL BEAU-RIVAGE

Boulevard Monte Carlo (à égale distance des gares de MONACO et de MONTE CARLO)

Cet hôtel est dans une situation unique, plein midi, abrité des vents d'Est et du Nord. Site pittoresque, vue admirable sur la rade, la ville de Monaco, le Palais du Prince et la Corniche : à deux minutes du CASINO de Monte Carlo. TABLE D'HOTE à 6 heures. — DINERS à PART.

35 minutes de Nice **MONACO — MONTE CARLO** 20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent le splendide **Hôtel de Paris**, le **Casino** et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le **Casino** de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin : théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un **Casino** qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A **Monte Carlo**, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.